



## VILLE DE SAINTE-ADELÉ

### À toutes les personnes intéressées DÉROGATIONS MINEURES

**AVIS public est donné** que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 19 septembre 2016 à 20h** dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

#### **NATURE ET EFFET DES DEMANDES**

**5000, rue du Bougeoir:** réduire la marge latérale nord-ouest de 4 mètres à 2.62 mètres et réduire la marge latérale nord-ouest de l'escalier existant de 1.5 mètres à 0.82 tel que montré au plan accompagnant le certificat de localisation préparé par Robert Lessard arpenteur-géomètre sous le numéro 8763 de ses minutes daté du 19 juillet 2016 afin de régulariser l'implantation du bâtiment existant sis au 5000, rue du Bougeoir;

**1106, rue Valdombre:** réduire la largeur minimale à la rue Valdombre, du lot projeté 5 954 969 du cadastre du Québec, de 20 mètres à 12.19 mètres tel que montré au plan cadastral parcellaire projeté préparé par Philippe Bélanger sous le numéro 1661 de ses minutes daté du 6 juillet 2016 afin de régulariser ses dimensions;

**1094, rue Valdombre:** réduire la largeur minimale à la rue Valdombre, du lot projeté 5 954 970 du cadastre du Québec, de 20 mètres à 12.25 mètres et réduire la largeur moyenne minimale de 20 mètres à 12,33 mètres tel que montré au plan cadastral parcellaire projeté préparé par Philippe Bélanger sous le numéro 1661 de ses minutes daté du 6 juillet 2016 et au plan DM2016-069-01 afin de régulariser ses dimensions;

**Lot 5 798 997 (chemin Pierre-Péladeau):** réduire la largeur minimale, le long du chemin Pierre-Péladeau, du lot projeté numéro 1 de 100 mètres à 50,99 mètres et du lot projeté numéro 3 de 100 mètres à 76,58 mètres tel que montré au projet de lotissement préparé par Paul Audet arpenteur-géomètre sous le numéro 24 205 de ses minutes daté du 15 juillet 2016 afin de pouvoir procéder au remplacement du lot 5 798 997 du cadastre du Québec;

**4282, rue des Haies:** réduire la marge entre un abri de bois et une remise de 1 mètre à 0,34 mètre, réduire la marge latérale gauche par rapport à un abri de bois de 1,5 mètre à 0,10 mètre et permettre la construction d'une partie d'un abri de bois dans la cour avant tel que montré au plan projet d'implantation préparé par Louis-Paul Beaudry arpenteur-géomètre sous le numéro 16977 de ses minutes daté du 10 août 2016 pour l'immeuble sis au 4282, rue des Haies;

**718-720, Vallée-du-Golf :** permettre un empiètement de 4,84 mètres à l'intérieur de la rive de 10 mètres de la rivière aux Mulets pour la terrasse au sol (sur remblai) localisé dans la cour arrière montré au plan de localisation préparé par Robert Lessard arpenteur-géomètre portant le numéro 8569 de ses minutes et datés du 21 octobre 2015;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

**DONNÉ À SAINTE-ADELÉ, ce 24 août 2016**

Le greffier et directeur des Services juridiques,

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault